

Lyxor EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF - Daily Hedged to CHF - Acc

Ticker: MSEC SW

1. INFORMATIONS SUR LE FONDS

Objectif d'investissement

Le Lyxor EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF - Daily Hedged to CHF - Acc est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence EURO STOXX 50 Net Return EUR, compensé de l'impact des fluctuations quotidiennes de la devise de l'indice par rapport au CHF. La classe d'actions couverte en CHF est dotée d'un mécanisme de couverture de change quotidien simple intégré au produit d'investissement, une solution de gestion du risque de change efficace pour les investisseurs en CHF.

L'indice EURO STOXX 50 Net Return EUR est composé des 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone Euro. Ces valeurs sont sélectionnées pour leur capitalisation boursière, leur liquidité et leur représentativité sectorielle. L'indice s'efforce de respecter une pondération par pays et par secteur économique reflétant au maximum la structure économique de la zone Euro. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.stoxx.com

Informations sur les cotations

Place	Horaires (GMT)	Devise	Code Bloomberg	RIC Reuters	Distribution	Fx Hedge
SIX Swiss Exchange*	08:00 / 16:20	CHF	MSEC SW	MSEC.S	Non	Oui
LSE**	08:00 / 16:30	GBP	MSEX LN	MSEX.L	Non	Oui
SIX Swiss Exchange**	08:00 / 16:20	GBP	MSEG SW	MSEG.S	Non	Oui
LSE**	08:00 / 16:30	USD	MSEU LN	MSEU.L	Non	Oui
SIX Swiss Exchange**	08:00 / 16:20	USD	MSEU SW	MSEU.S	Non	Oui
NYSE Euronext Paris**	08:00 / 16:30	EUR	MSE FP	MSE.PA	Oui	Non
Borsa Italiana (Milano)**	08:00 / 16:30	EUR	MSE IM	MSE.MI	Oui	Non
Deutsche Boerse (Xetra)**	08:00 / 19:00	EUR	LYSX GY	MSE.DE	Oui	Non
SIX Swiss Exchange**	08:00 / 16:20	EUR	MSE SW	MSE.S	Oui	Non
Wiener Borse**	07:55 / 16:35	EUR	MSE AV	FR0007054358.VI	Oui	Non
Bolsa de Madrid**	08:00 / 16:30	EUR	MSE SM	MSE.MC	Oui	Non
CHI-X EUROPE LIMITED**	08:00 / 16:30	EUR	MSE IX	MSEpa.CHI	Oui	Non

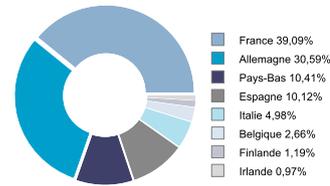
* Première place de cotation pour cette classe de parts ** Cotation des autres classes de parts

2. Information sur l'indice

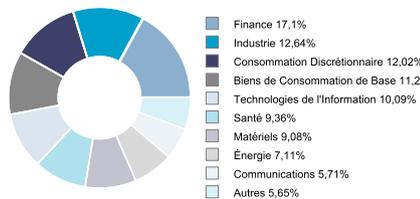
Source: Bloomberg, Lyxor AM, au 29 mars 2019



Allocation géographique de l'indice



Allocation sectorielle de l'indice



3. Performances ETF

	1 mois	3 mois	6 mois	3 ans	5 Ans
Lyxor EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF - Daily Hedged to CHF - Acc	1,76%	12,00%	-1,03%	20,85%	-
Benchmark	1,79%	12,08%	-0,90%	20,10%	-
Ecart de Performance	-0,03%	-0,08%	-0,13%	0,74%	-

	YTD	2018	2017	2016	2015 *
Lyxor EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF - Daily Hedged to CHF - Acc	12,00%	-11,96%	8,95%	3,53%	-10,60%
Benchmark	12,08%	-12,19%	8,70%	3,33%	-10,75%
Ecart de Performance	-0,08%	0,24%	0,25%	0,20%	0,15%
Tracking Error	-	0,19%	0,17%	0,26%	0,13%

* Depuis le lancement, 19/05/2015

Source: Bloomberg, Lyxor AM, au 29 mars 2019

Les statistiques de [performance/simulations de performances/performance et de simulations de performances] correspondent à des périodes passées et ne constituent pas des indicateurs fiables des résultats futurs. Ceci vaut également pour les données de marché historiques.

Caractéristiques Principales du Fonds

Ticker	MSEC SW
Enveloppe juridique	SICAV
Domiciliation	France
UCITS	Oui
ISIN	FR0012399731
PEA	Oui
Méthode de réplcation	Directe (Physique)
Echantillonnage	Non
Prêt de titres	Oui
Devise de Référence	CHF
Date de Lancement	19/05/2015
VL de lancement (CHF)	100
TFE (frais/an)	0,20%
Risque de change	Non
Valeur Liquidative (CHF)	99,42
Actif Net de la part (M CHF)	8,09
Actif Net du Fonds (M CHF)	6 650,95
Encours SICAV (M CHF)	21 913,63
Investissement minimal (part)	1
Affectation des résultats	Capitalisation

Source: Lyxor AM, 29 mars 2019

Nom	EURO STOXX 50 Net Return Daily Hedged CHF
Exposition	Eurozone
Classe d'actifs	Actions
Type	Net Total Return
Devise	CHF
RIC Reuters	.SX5EDCHD
Code Bloomberg de l'indice	SX5EDCHD
Informations complémentaires	www.stoxx.com

Dix principales valeurs

Total Sa	5,44%
Sap Ag	4,63%
Sanofi	3,70%
Lvmh Moet Hennessy Louis Vui	3,64%
Linde Plc	3,58%
Allianz Se	3,50%
Siemens Ag-Reg	3,21%
Unilever Nv-Cva	3,13%
Asml Holding Nv	2,96%
Airbus Se	2,80%

Les performances des ETF de distribution sont calculées en réinvestissant les dividendes dans la performance de l'ETF. L'écart de performance représente les différences de performance entre l'ETF et l'Indice. La Tracking Error représente la volatilité annualisée des différences de performance entre l'ETF et l'Indice de référence.

L'indice de référence peut être modifié. Nous utiliserons les indices suivants pour comparer la performance de l'ETF par rapport à son indice de référence :

	Du	Au
EURO STOXX 50 Net Return Daily Hedged CHF	15/04/2015	

	1Y	3Y	5Y
Volatilité du Fonds	12,88%	14,28%	-
Volatilité de l'Indice	12,89%	14,28%	-
Ratio de Sharpe	0,26	0,52	-

Facteurs de risque

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le prospectus du fonds, disponible sur www.lyxoretf.com

RISQUE EN CAPITAL : Les ETF sont des instruments de réplcation : leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans l'Indice sous-jacent. Le capital des investisseurs est entièrement risqué et il se peut que ces derniers ne récupèrent pas le montant initialement investi.

RISQUE DE REPLICATION : Les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'indice et l'efficacité de la réplcation du fonds.

RISQUE DU SOUS-JACENT : L'Indice sous-jacent d'un ETF Lyxor peut être complexe et volatil. Dans le cas des investissements en matières premières, l'Indice sous-jacent est calculé par rapport aux contrats futures sur matières premières, ce qui expose l'investisseur à un risque de liquidité lié aux coûts, par exemple de portage et de transport. Les ETF exposés aux Marchés émergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.

RISQUE DE CHANGE : Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils sont libellés dans une devise différente de celle de l'Indice sous-jacent qu'ils réplcient. Cela signifie que les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les rendements.

RISQUE DE LIQUIDITE : La liquidité est fournie par des teneurs de marché enregistrés sur les bourses où les ETF sont cotés, y compris la Société Générale. La liquidité sur les bourses peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'Indice sous-jacent suivi par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées, de la Société Générale ou d'autres teneurs de marché, ou d'une situation ou d'un événement exceptionnel(le).

Notice pour l'investisseur

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. La SICAV Multi-Units France est une SICAV de droit français agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF), conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).

Le produit est un compartiment de la SICAV Multi-Units France a également obtenu l'agrément de l'AMF.

Société Générale et Lyxor International Asset Management (« Lyxor AM »), recommandent aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI). Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue française, peuvent être obtenus gratuitement sur www.lyxoretf.com ou auprès de client-services-etf@lyxor.com.

Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.

Les parts ou actions de l'OPCVM coté (« UCITS ETF ») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente.

La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.lyxoretf.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit.

Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice.

Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

L'indice mentionné dans le présent document (« l'Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Société Générale, Lyxor AM. Ni Société Générale, ni Lyxor AM n'assumeront une quelconque responsabilité à ce titre.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Société Générale, Lyxor AM n'assument aucune responsabilité à cet égard.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETE PREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTÉ D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.